



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUIN 2018

- Membres afférents au Conseil Municipal : **14** - En exercice : **14** - Présents : **12**
- Excusés : Nadine NOËL, pouvoir à Nathalie CORTES – François VILLIEN, pouvoir à Michel GILES
- Secrétaire de séance : Xavier DU GARREAU - Président de séance : Michel GILES, Maire

Ouverture de la séance à 18 h 30

Approbation du procès-verbal du conseil municipal précédent :

Le procès-verbal du conseil municipal du 31 mai dernier est lu et approuvé à l'unanimité.

I. - INTERCOMMUNALITE, URBANISME, PERSONNEL ET ADMINISTRATION GENERALE :

1. Intercommunalité

- C/R de la réunion du Conseil communautaire de la CCVD du 26 juin 2018 :
 - Bilan "Service Civique" - Présence de Troc Ton Truc (recyclage de produits) à la Déchetterie Mobile de Puy-Saint-Martin
 - PLUI : Prescription, modalités de travail entre les communes et la CCVD.
 - Nouveaux tarifs pour l'instruction des dossiers d'Urbanismes par la CCVD facturée à la commune : Certificat Urbanisme : 50 €, Déclaration Préalable : 95 €, Permis de Construire : 135 €, Permis d'Aménager : 135 €, Autorisation de Travaux : 150 €, Conformité 67 €. (Le coût moyen pour l'instruction d'un PC dans la Drôme est de 230 €)
 - Reversement du montant 2015 de la taxe de séjour : 1.866 € en 2018, 2019, 2020 (subvention)
 - Rapport d'activité, Approbation comptes, Budget supplémentaire
- SCOT : C/R de la réunion plénière du 8 juin (attente des documents)
- Transfert de la compétence Eau et Assainissement : C/R de la conférence des maires (13 juin)
La Loi NOTRE prévoit le transfert de cette compétence en 2020. Une nouvelle loi, en cours de discussion, permet de reporter ce transfert à 2026 si une majorité qualifiée des communes le décide. L'agence de l'eau finance l'étude préalable à ce transfert à 80 %.

2. Urbanisme

- C/R de la rencontre avec DAH
 - Dans le cadre des suites à donner à notre PLU, DAH propose plusieurs possibilités d'opérations intergénérationnelles : appartements « cœur de village », « veille bienveillante » (en partenariat avec l'ADMR). Habitat collectif, individuel ou intermédiaire.
 - 2 montages possibles :
 - 1- Bail de 50 ans, la commune récupère terrain + logement au bout de 50 ans
 - 2- Achat du terrain, par la valeur du logement de 8 à 10 K€ par logement

- Dossiers en cours :
 - 5 DIA, 1 PC modificatif, 1 DP (pour ouvertures), 1 DP annulée pour absence de fourniture des pièces complémentaires.

3. Personnel

- Préparation de la rentrée scolaire 2018/2019 : Nouveaux horaires des agents
Le retour à la semaine de 4 jours entraîne une adaptation des horaires des agents chargés du périscolaire. Les projets de nouveaux emplois du temps leur ont été présentés.

4. Administration Générale

- C/R de la visite des conseillers départementaux :
Un point a été fait sur le solde des subventions obtenues :
 - Solde subvention médiathèque (1300 à 4330 HT) / enseigne Maison des lettres ?
 - Solde subvention accessibilité école : 1097 soit 3656 HT
 - Solde subvention accessibilité église : 1602 à 5340 HT

II. JEUNESSE, VIE SCOLAIRE, SOLIDARITE :

1 Vie scolaire

- Effectifs du RPI
Les effectifs recensés à ce jour sont les suivants :

- Petite Section : 16	- CE1: 14
- Moyenne Section : 9	- CE2 : 15
- Grande Section : 13	- CM1 : 17
- CP : 9CE1 : 14	- CM2 : 16

Soit un Total de **109 Enfants**

Suite à l'annonce par l'académie de fermer la classe à Puy-Saint-Martin, le Maire propose de rédiger un courrier pour d'une part informer la population sur son choix de préserver le RPI plutôt que de privilégier une école par rapport à l'autre, et d'autre part des démarches entreprises pour conserver la classe sur la commune.

Le conseil Municipal de Puy-Saint-Martin demande au Maire de programmer une rencontre avec le maire et le conseil municipal de la commune de Roynac afin de pouvoir échanger et réfléchir sur la mise en place de bonnes pratiques entre les deux communes.

- Horaires de car et de classe pour la prochaine rentrée
 - 08 H 20 départ du car pour Roynac
 - 08 H 40 arrivée du car, début de la classe (Le portail ouvre 10' avant)
 - 12 H 10 Fin de la classe
 - 13 H 40 début de la classe (le portail ouvre 10' avant)
 - 16 H 10 Fin de la classe, arrivée et départ du car vers Roynac
- C/R du conseil d'école
 - Bilan des coopératives scolaires
 - Le projet « Réaliser un jardin pédagogique en permaculture à l'école » débutera en septembre à l'école de Puy-Saint-Martin avec le soutien de la municipalité, des Minots de Chevière et de Passion Nature.

- Fermeture de classe :

« Les élus ainsi que les parents d'élèves se sont engagés avec énergie et détermination sur ce dossier afin de conserver les 6 classes.

La fermeture de la classe sur le site de Puy Saint Martin qui apporte au RPI plus de 70% des élèves est incompréhensible à leurs yeux, tout comme la fermeture sur le site de Roynac qui investit dans l'extension et la rénovation de l'école. Les élus observent que ces deux paramètres ont mis à mal le climat de sérénité qui régnait jusqu'à présent et qu'ils se sont sentis pris dans l'étau de cette décision de fermeture de classe.

Les élus souhaitent que malgré la fermeture, l'accueil des TPS soit privilégié dans la future organisation des classes. Les enseignants se réunissent le 22 juin pour une première ébauche. Le projet de répartition des classes sera rendu public fin juin. A savoir que jusqu'à la veille de la rentrée, l'organisation des classes peut être modifiée au gré des radiations/inscriptions intervenant dans l'été.

A ce jour, 3 familles ont pris contact pour inscrire leurs enfants en TPS. Les enfants sont sur une liste d'attente ; les familles seront informées de l'ouverture d'une section de Tout Petits dès que les classes seront organisées.

- Sorties scolaires et fêtes de fin d'année.
- Questions diverses : Une visite des nouveaux locaux de l'école de Roynac sera organisée à la rentrée à l'attention des parents.

2 Solidarité

- Accueil d'une famille de réfugiés samedi 30 juin : Un grand Merci aux bénévoles pour leurs aide, ainsi qu'aux Etablissements PEMEANT qui ont gracieusement fourni de l'électroménager et effectué des travaux de plomberie.

III. TRAVAUX, VOIRIE, ASSAINISSEMENT ET CADRE DE VIE :

1. Travaux

- Démarrage des travaux des 2 appartements au-dessus de l'école le 09 juillet 2018
- Déviation 30
 - Signalétique : réunion des commerçants le 2 juillet à 14 H
 - Coupure définitive du chemin du pré-Rond et remise en état du chemin du Petit Pré
 - Visite de la commission « Aménagement de voirie » le mardi 17 juillet à 15 H 30 (local de chantier)

2. Cadre de vie

- Visite de la commission « Fleurissement » le mardi 17 juillet de 14 H 00 à 15 H 00.

IV. VIE ASSOCIATIVE, CULTURE, TOURISME, ET COMMUNICATION

1 - Vie associative

- Marché Estival tous les Lundis de 18 H 00 à 20 H 00
- Semaine cyclo : elle aura lieu du dimanche 15 au vendredi 20 juillet. Un apéritif municipal sera offert le Lundi 16 à 19 H 00.

2 - Culture

Ecole de Musique : Fixation des tarifs de l'école de musique pour la saison 2018/2019

		Inscription à :	Durée	PSM	Hors PSM
INDIVI DUEL	Accordéon diatonique – Basse – Batterie – Chant – Clarinette – Flute à bec – Flute traversière – Guitare – MAO – Piano – Saxo – Théorie alternative		20 min.	350 €	380 €
			30 min.	495 €	525 €
COLLECTIF	Cours duo	2 élèves	40 min.	325 €	340 €
	Eveil Musical	6 à 7 élèves	45 min.	140 €	160 €
		8 élèves et +		120 €	140 €
	Chorale d'enfants	6 à 7 élèves	60 min.	160 €	175 €
		8 élèves et +		140 €	155 €
	Ateliers – Formation musicale	4 élèves	60 min.	250 €	275 €
	Danses traditionnelles du monde	8 à 11 élèves	60 min.	120 €	140 €
12 à 15 élèves		110 €		130 €	
16 à 20 élèves		100 €		120 €	
FORFAIT	Cours instrumental individuel 20 min + Atelier (ou formation musicale) 60 min. - 4 élèves mini.			550 €	575 €
	Cours instrumental individuel 20 min + Théorie alternative collective 30 min. - 2 élèves minimum			550 €	575 €
	Atelier danse traditionnelle 60 min. (8 élèves mini)+Musiques traditionnelles 60 min. -4 élèves mini.			350 €	370 €

↳ Les tarifs ci-dessus, exposés par M. Patric CISTERNE qui a évoqué les nouvelles modalités sont approuvés à l'unanimité.

3 - Communication

- PSM No 80 : Tirage vendredi 29 et samedi 30, distribution avant le 4 juillet.

V. VFINANCES - ENERGIES

- La situation budgétaire à mi- exercice est con forme aux prévisions :
Réalisé en fonctionnement :
 - Charges à caractère général : 58000 € (42 %)
 - Charges de personnel : 141 000 € (48,6%)
 - Produits des services : 24 921 € (67,4%)
 - Autres produits de gestion courante : 8 300 € (83,2%)

VI. QUESTIONS DIVERSES

Ecole – Fermeture d'une classe :

Intervention d'une représentante des « Puy-Saint-Martinois en colère » :

« L'accueil des enfants de moins de 3 ans (TPS) est possible si 3 classes sont maintenues à Puy-Saint-Martin. »

Le maire indique qu'il est favorable à la poursuite de l'accueil des TPS (cf. C/R du conseil d'école). Il prendra contact avec la directrice de l'école de Puy-Saint-Martin pour étudier cette proposition.

La séance est levée à 20 h 30.

Prochaine séance du conseil municipal, le jeudi 26 juillet, à 18 h 30